



Saint-Antoine-sur-Richelieu

Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
municipalite@sasr.ca

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure Pour le lot situés au 7, rue Stéphane

Avis est par la présente donné QUE :

Le Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu statuera sur une demande de dérogation mineure, au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors de la séance qui se tiendra le mardi 19 juin 2018 à 19 h 30 au Centre communautaire, 1060 rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu. Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Désignation de l'immeuble affecté :

Le 7, rue Stéphane, lot numéro 4 833 666 à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Nature de la dérogation :

Régulariser l'implantation d'un garage projeté attenant à la maison.

Effet de la dérogation :

Permettre la construction d'un garage attaché avec une marge latérale de 1.70 mètre plutôt que 3 mètres tel qu'indiqué à la grille des usages et normes.

Les documents relatifs à cette demande peuvent être consultés au Bureau municipal aux heures normales d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 4 juin 2018.

Aubert Gallant
Directeur général et secrétaire-trésorier